

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du mercredi 11 avril 2018

<b>NOMBRE DE MEMBRES :</b> Afférents au conseil : 10 Présents : 09 Procurations : 0 Votants : 09	<b>L'an deux mil dix huit, le onze avril, le Conseil Municipal de la commune de Seigneulles étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 04 avril 2018, sous la présidence de Mme Chantal JEANSON LAMBERT, Maire,</b> <b>Présents : tous les membres</b> <b>absent excusé :</b> <b>absents : Frédéric FRANCOIS</b> <b>Secrétaire de séance : Olivier DOUILLET</b>
--	--

Objet :

<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Compte de Gestion 2017</li><li>➤ compte Administratif 2017</li><li>➤ vote des 4 taxes</li><li>➤ budget primitif 2018</li><li>➤ subventions communales</li><li>➤ tarif de location de la salle multi activité</li><li>➤ Questions diverses</li></ul>
---

*Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance, et se retire pour présentation du Compte Administratif par Hervé GAND, 1er Adjoint*

## 2018-01 Compte Administratif 2017

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- Prend acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	36 475.56			40 340.67	36 475.56	40 340.67
Opérations exercice	234 644.08	301 995.05	65 155.03	89 907.99	299 799.11	391 903.04
<b>Total</b>	<b>271 119.64</b>	<b>301 995.05</b>	<b>65 155.03</b>	<b>130 248.66</b>	<b>336 274.67</b>	<b>432 243.71</b>
Résultat de clôture		30 875.41		65 093.63		95 969.04
Restes à réaliser	5 100.00	41 000.00			5 100.00	41 000.00
<b>Total cumulé</b>	<b>5 100.00</b>	<b>71 875.41</b>		<b>65 093.63</b>	<b>5 100.00</b>	<b>136 969.04</b>
Résultat définitif		66 775.41		65 093.63		131 869.04

- Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

*Mme le Maire s'étant retiré lors du vote du compte administratif, reprend la séance*

## 2018-02 Affectation du résultat de fonctionnement - COMPTE ADMINISTRATIF

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 65 093.63 €**

à l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	40 340.67
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>24 752.96</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2017</b>	<b>65 093.63</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2017</b>	<b>65 093.63</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	65 093.63
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2017</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

## 2018-03 Vote sur le compte de Gestion 2017

après délibération, à l'unanimité le conseil

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## 2018-04 Vote des 4 taxes 2018

Mme le Maire informe le conseil que le taux des 4 taxes 2018 de la Codécom de l'Aire à l'Argonne va augmenter en raison de la prise de l'ensemble des compétences et notamment de la voirie et du scolaire

considérant que la commune transfère environ 9 000 ml de voirie communale à la codécom pour un montant estimé de 5 185 €

afin que les habitants ne supportent pas une hausse de la pression fiscale, le conseil vote à la baisse les taux suivants :

désignation	Taux 2017	Vote taux 2018
Taxe d'habitation	10,28	<b>8,84</b>
Taxe foncière bâti	10,95	<b>9,42</b>
Taxe foncière non bâti	10,04	<b>8,63</b>
CFE	10,17	<b>8,75</b>

## 2018-05 Budget primitif 2018

Après avoir entendu le budget primitif dressé par le Maire, le Conseil, à l'unanimité,

Vote le budget par nature

- Au niveau chapitre pour la section fonctionnement
- Au niveau chapitre pour la section investissement

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>fonctionnement</b>	143 422,63 €	143 422,63 €
<b>Investissement</b>	81 235,41 €	81 235,41 €

## 2018-06 Subventions communales

Le conseil décide de prévoir le versement des subventions suivantes :

<b>Organismes</b>	<b>montant</b>
Souvenir Français	35
Croix rouge française	35
Paralysé de France	35
Fondation du patrimoine	55
divers selon délibération	1 340

## 2018-07 tarif de location salle multi activité

Mme le Maire demande de revoir le coût de la location de la salle multi activité en cas de location se portant sur un week-end de plus de 2 jours

après délibération,

- le conseil fixe les tarifs de location suivants :

<b>location</b>	<b>habitant commune</b>	<b>hors habitant</b>
1/2 journée	25 €	50 €
1 journée à 2 jours	90 €	150 €
journée supplémentaire	30 €	50 €